

Courroie et Moteur qui lâchent après 3 semaines d'achat

Par **Elo'**, le **08/07/2020** à **07:52**

Bonjour.

Voilà j'ai acheté il y a 3 semaines la voiture de mes grands parents.

Pas toute jeune (2006) mais peu de kilomètres (111 200km).

A la signature ils m'ont remis tous les papiers CT factures d'entretien...

Hier soir je tombe en panne.

Ce matin verdict du garagiste : la courroie a pété et le moteur est détérioré.

2500 € de réparation prévue. (Que ne compte pas faire)

Après vérification sur les factures entretien je m'aperçois qu'en 14 ans mes grands parents n'ont jamais fait changer la courroie ??????????????????

Ai-je un recours???

Merci pour votre temps

Elodie

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/07/2020** à **08:10**

Bonjour

Tout d'abord, je précise que nous ne sommes pas un forum de conseils juridiques mais un simple forum étudiant.

Ensuite, s'agissant de vos grands parents, il serait mieux de tenter de résoudre cela à l'amiable.

Par **marianne76**, le **23/09/2020** à **14:31**

Bonjour

Un recours contre qui ?? Vos grands parents ??

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **23/09/2020** à **16:09**

Il existe un recours.

Invitez vos grands parents et leurs faire part de ce qu'il s'est passé.

Si vous aviez tout les papiers en mains sans doute aurait-il été intéressant de vérifier le suivis des entretiens.

Allez directement sur le terrain juridique me semble un peu ... déplacé.

Par **Lorella**, le **23/09/2020** à **18:12**

Bonjour,

Concernant le **contrôle technique** : demander si ce point est contrôlé ou non

Concernant la **courroie de distribution** : est-ce considéré comme un vice caché ? je ne suis pas spécialiste pour répondre. Mais quand on achète une voiture, la courroie de distribution est un point important. Il faut toujours demander en plus du contrôle technique, les factures d'entretien. Vous dites que vous avez les factures en main. Tout est clair alors. Vos grand-parents ont été négligents sur l'entretien de leur voiture, mais ils ne vous ont rien caché puisqu'ils vous ont remis les factures.

Comme cette vente a eu lieu dans la famille, vous allez voir vos grand-parents pour leur expliquer votre mésaventure et j'imagine qu'ils vont faire un geste, vous rembourser le prix d'achat de la voiture.

Par **marianne76**, le **23/09/2020** à **18:54**

Bonjour

Pour faire jouer la garantie des vices cachés encore faut-il prouver ce vice

A mon sens cela ne fonctionnera pas puisqu'au vu du Kilométrage

de la voiture Il ne me semble pas anormal qu'il faille changer ladite courroie

En cas de procédure cela amènerait à expertise judiciaire qui nécessite des frais de

consignation supérieurs au prix de cette courroie pour un résultat plus qu'incertain avec en

plus le risque de se fâcher avec sa famille. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Comme certains

vous l'ont déjà expliquée tout cela à vos grands parents qui n'hésiteront sûrement pas à vous aider